



Extrait du registre des délibérations du comité syndical du PETR

Séance du 22 novembre 2021

N° 24.11.2021

L'An deux mille vingt et un, le lundi 22 novembre à vingt heures 30, les membres du conseil syndical du PETR, se sont réunis, sur convocation qui leur a été adressée par Madame Marie-Christine LOYER Présidente du Pôle Territorial du Perche d'Eure-et-Loir.

Date de convocation : le 2 novembre 2021 - Secrétaire de séance : Jean-Claude CHEVEE, CC du Perche

Nombre de délégués titulaires : 34

Délégués présents, exprimés : 22 – **Excusés :** 10

CC Forêts du Perche : 6

Xavier NICOLAS, Christian BICHON, Eric GOURLOO, Christophe LEFEBURE, Marie-Christine LOYER, Catherine STROH ;

CC Terres du Perche : 8 (+ 1 suppléant)

Eric GERARD, Frédéric BLAZEJEWSKI, Jean-Michel CERCEAU, Martial LECOMTE, Eric LEGROS, David MONNIER, Victor PROVÔT, Marie-Line FILOCHE, Monique HERVET (suppléante d'Eric LEGROS présent).

CC du Perche : 8

Harold HUWART, Marie Claude BENOIT-MOUSSEAU, Jean-Claude CHEVEE, Eric GIRONDEAU, Pascal MELLINGER, Philippe RUHLMANN, Marie-Claude RIGOT, Sylvie CHARTRAIN suppléante.

Absents excusés : 10

Mme Naaïma MEJANI sous-préfète de Nogent-le-Rotrou, M. LE DORVEN Président du Conseil départemental, Anick BRUNEAU présidente au PNR, Christelle LORIN, Philippe PENNY, Christophe BARRAL, Michel THOMAS, René ROUSSELLE, Jérémie CRABBE, Gérard DEVOIR, Marc MOCOJNI, Michel THIBAUT, Thomas BLONSKY, Claude EPINETTE, Nathalie BRUNET, Martine CARRE-AVELINE, Catherine CATESSON, Isabelle PETRONI trésorière.

Invités complémentaires :

Michel KRECKE Président du Conseil de développement, Luc LAMIRAULT député.

Objet : Modification du projet de déploiement du Pass Numérique

Madame la Présidente explique que suite à la signature de la convention Pass Numérique avec l'Etat, le plan de financement du projet a été précisé.

En raison de la situation sanitaire sur les années 2020 et 2021, aucun atelier de formation n'a pu être organisé sur le territoire en 2020 et très peu en 2021. Le Pôle Territorial du Perche n'a pu commander de chéquiers en 2020, et 15 chéquiers ont été utilisés sur l'année 2021, sur les 250 commandés.

Madame la Présidente propose donc aux membres du comité de revoir à la baisse le nombre de chéquiers Pass Numérique à déployer sur le Perche, et de prolonger la durée de déploiement du Pass, passant d'un estimatif de 1900 chéquiers à un estimatif de 500 chéquiers pour les années 2021 à 2023.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Global	Dépenses présentées TTC	Recettes	Montants	%
Pass à acheter (500 carnets)	50 000,00 €			
Frais APTIC	4 050,00 €	Etat	37 916,59 €	52%
Communication (flyers et affiches)	665,40 €	Europe (LEADER)	34 999,93 €	
frais salariaux	18 201,12 €			48%
TOTAL	72 916,52 €		72 916,52 €	100%